

IIIIIIIIII---TEXTE DE REFERENCE POUR LA CONCETEXTE DE
REFERENCE POUR LA CONCETEXTE DE REFERENCE POUR LA
CONCETEXTE DE REFERENCE POUR LA CONCEPPPTION DES
TION DES TION DES TION DES
EPREUVES DU BFEMEPREUVES DU BFEMEPREUVES DU
BFEMEPREUVES DU BFEM

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT- UNE FOI

MINISTERE DE L'EDUCATION
INSPECTION GENERALE

.....

COLLEGE DES DES INSPECTEURS
DES SCIENCES DE LA VIE
ET DE LA TERRE

**DEFINITION DE L'EPREUVE ECRITE DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA
TERRE AU B.F.E.M.**

Durée de l'épreuve : 1h30

Coefficient : 2

L'épreuve devra comporter un sujet unique portant sur le programme officiel de la classe de troisième en vigueur au Sénégal. Elle visera à évaluer :

- la maîtrise des connaissances (Notions et concepts fondamentaux)*
- les compétences méthodologiques (S'informer, Raisonner, Communiquer, Réaliser).*

Elle comprendra trois exercices au plus. L'un d'eux portera sur la maîtrise des connaissances, l'autre (ou les deux autres) évaluera (ont) les compétences méthodologiques.

1/ Evaluation de la maîtrise des connaissances

Cette évaluation devra se limiter à un seul exercice comprenant une ou plusieurs questions de cours.

La partie du cours à évaluer devra se limiter à la définition de notions et de concepts, au rappel d'exemples illustratifs...

2/ Evaluation des compétences méthodologiques

Elle comprendra un ou deux exercices ayant comme supports des documents.

Les documents proposés peuvent se présenter sous forme de textes, de tableaux de mesures, de schémas, de microphotographies, de résultats d'expériences, de représentations graphiques (courbes, histogrammes)

Le type d'exercice exigé sera conçu de façon à pouvoir évaluer une partie ou l'ensemble des compétences suivantes :

☿ S'informer :

Relever des informations en rapport avec un problème posé à partir de divers supports...

☿ Raisonner :

Mettre en relation des informations pour formuler un problème, émettre des hypothèses, concevoir des protocoles expérimentaux, interpréter des résultats d'expériences, tirer une conclusion, effectuer une synthèse...

☿ Communiquer :

Présenter des données sous forme de textes, de schémas, dessins, de graphes ou de tableaux,

Rédiger un compte rendu, un exposé, un résumé

Présenter des données sous forme d'un schéma fonctionnel...

Pour la répartition des points :

- La maîtrise des connaissances comptera pour 25 % de la totalité des points (soit 5 points / 20).

- Les compétences méthodologiques seront privilégiées.

Elles compteront pour 75% de la totalité des points (soit 15 points / 20).

*Pour la Commission Nationale de
Réforme des Programmes des SVT,
le président :*

Monsieur Adama Diène

:

*Fait à Dakar le 08 mai 2008
Pour le Collège des Inspecteurs Généraux
des SVT,
la coordonnatrice :*

Madame Hélène Sakiliba

III- TEXTE DE REFERENCE POUR LA CONCEPTION DES EPREUVES ECRITES DU BACCALAUREAT

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE-UN BUT- UNE FOI

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (IGEF)

*COLLEGE DES INSPECTEURS GENERAUX
EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)*

DEFINITION DES EPREUVES ECRITES DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE AU BACCALAUREAT SERIES S2-S1-L2

A - EPREUVES ECRITES DU PREMIER GROUPE

I -SERIE S2 Coefficient : 6 Durée : 4 HEURES

Un sujet unique est proposé aux candidats. Il comprend 3 exercices et porte au moins sur 3 thèmes du programme officiel en vigueur en terminale S2.

Le sujet évalue la maîtrise des connaissances et les compétences méthodologiques

1. LA MAÎTRISE DES CONNAISSANCES

Il s'agit d'une restitution organisée des connaissances portant sur un ou plusieurs thèmes du programme.

2. LES COMPETENCES METHODOLOGIQUES

Cette partie comporte au moins 2 exercices ayant comme supports des documents. Les documents proposés peuvent se présenter sous forme de textes, de tableaux de mesures, de schémas, de microphotographies, d'électronographies, de comptes rendus d'expériences, de représentations graphiques (courbes, histogrammes), de textes documentaires.

Chaque exercice est conçu de façon à pouvoir évaluer une partie ou l'ensemble des compétences suivantes :

- **S'informer** : relever des informations en rapport avec un problème posé à partir des divers supports proposés.
- **Raisonner** : mettre en relation des informations pour formuler un problème, émettre des hypothèses, concevoir des protocoles expérimentaux, interpréter des résultats d'expériences, tirer une conclusion, effectuer une synthèse, faire une analyse critique de résultats de la démarche scientifique, expliquer un phénomène ...

• **Communiquer :**

- Présenter des données sous forme de textes, schémas, dessins, graphiques, tableaux ...
- Rédiger un compte rendu, un exposé, un résumé.
- Présenter des données sous forme de schéma fonctionnel...

REPARTITION DES POINTS

- **Maîtrise des connaissances : 5 points**
- **Compétences méthodologiques : 13 points**
- **Communication : 2 points.**

II - SERIE S1 Coefficient : 2 Durée : 2 HEURES

Le sujet évalue les compétences développées pour la série S2 et comporte des exercices concernant 3 thèmes des différentes parties du programme de la série S1. La répartition des points se fait comme suit :

- **la maîtrise des connaissances (1 exercice) : 5 points**
- **les compétences méthodologiques (2 exercices) : 13 points.**
- **la communication : 2 points.**

III - SERIE L2 Coefficient : 2 Durée : 2 HEURES

Le sujet évalue les compétences développées pour la série S2 et comporte des exercices concernant 2 thèmes des différentes parties du programme de la série L2. La répartition des points se fait comme suit :

- **la maîtrise des connaissances : 8 points**
- **les compétences méthodologiques : 10 points**
- **la communication : 2 points.**

B - EPREUVES ECRITES DU DEUXIEME GROUPE

I - SERIE S2 DUREE: 2 heures

Ce contrôle comprend 3 à 4 exercices précis et courts, indépendants les uns des autres : interprétation des résultats d'expériences, annotation de schémas, analyse de graphiques, questions à choix multiples (QCM), tests de connaissances, mots croisés, textes à trous, appariements....

II - SERIES : S1 et L2 DUREE : 1 heure

Ce contrôle comporte 2 à 3 exercices évaluant la maîtrise des connaissances et les 3 compétences méthodologiques suivantes : **S'informer, Raisonner et Communiquer.**

NB. Il ne faut pas perdre de vue les particularités assignées à ce contrôle, à savoir :

- seconde chance accordée aux candidat(e)s
- correction rapide des copies.

Dakar, le 11 septembre 2015

M. Mame Seyni THIAW

M. Adama DIENE

Les Inspecteurs Généraux